



**DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 FEVRIER 2021**

Le quatre février deux mille vingt et un

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en séance à huis-clos en salle des fêtes de Sury le Comtal, après convocation légale, en date du 28 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs MARTIN Y. - BONNET S. - HAREUX T. - PINEY N. - CARETTE P. - BOASSO J.M Adjoints - BERNARD R. - CHABANE N. - BARROSO M. - FAURE L. - MERLE A. - BRESSET P. - MATILLON P. - PLAGNIAL M. - CESSIECQ P. - FRERY P. - WEILAND D. - BRUYERE Y. - BESSON D. - KRAFFT N. Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : COCAGNE D. pouvoir à HAREUX T. - CHAMPIN F. pouvoir à MARTIN Y. - DOLE L. pouvoir à MARTIN Y. - LEWER A. pouvoir à BERNARD R. - BASTOS A. - PEYCELON G. - YAVAS Z.

ABSENTS : LAFOUGERE-THEVENON V. - OZTURK V.

Nombre de conseillers

En exercice	29
Présents	20
Votants	24

Secrétaire élu : BONNET Sylvie

Début de la séance : 20h00

Délibération n° 2021/04/02/01

Convention d'adhésion aux prestations « hygiène et sécurité » du Centre de Gestion de la Loire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'adhérer à la convention « hygiène et sécurité » du CDG42, pour un montant mensuel de dix euros,
- de solliciter en fonction des besoins en hygiène et sécurité, les prestations en inspection ou en assistances, proposées en lien avec la tarification à l'acte prévue dans l'annexe financière de la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à conclure la convention correspondante avec le CDG42 de la Loire annexée à la présente délibération ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité

Délibération n° 2021/04/02/02

Plan de Formation

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver le Plan de Formation Mutualisé.
- d'approuver le règlement de formation mis à jour qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation dans le respect des droits et obligations applicables en matière de formation.



Délibération n° 2021/04/02/03
Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2021.

Délibération n° 2021/04/02/04

Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour la construction d'une nouvelle salle d'animation au sein d'un pôle festif et culturel.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.
- de dire que les dépenses afférentes à ce projet seront inscrites au budget primitif 2021.

Délibération n° 2021/04/02/05

Demande de subvention au titre des amendes de police.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de valider le projet de travaux exposé ci-dessus ;
- de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention destinée à financer ce projet, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.

Délibération n° 2021/04/02/06

Demande de fonds de concours auprès de Loire Forez Agglomération pour les travaux de transformation de l'ancienne maternelle du centre pour accueillir la MJC et la bibliothèque municipale.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de solliciter un fonds de concours auprès de Loire Forez Agglomération dans le cadre des travaux de transformation de l'ancienne maternelle du centre en MJC et bibliothèque municipale,
- de s'engager à ré-abonder au fonds d'investissement dans les conditions précitées,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de versement de fonds de concours,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Délibération n° 2021/04/02/07

Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire pour la réhabilitation du Centre Social.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire pour l'attribution d'une subvention relative aux dépenses d'investissement citées ci-dessus.

Délibération n° 2021/04/02/08

Pacte de gouvernance.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver le Pacte de gouvernance décrit ci-dessus et annexé à la présente délibération.

Délibération n° 2021/04/02/09

Convention de prise en charge et de transport pour le service fourrière animale 2021

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver la convention de prise en charge et de transports exposée ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tous documents afférents à cette affaire.

Délibération n° 2021/04/02/10

Approbation de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver la convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération n° 2021/04/02/11

Acquisition d'une extrémité de parcelle dans le cadre de la création d'un cheminement piéton à Sury le Comtal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver l'acquisition précitée
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2021/04/02/12

Intégration d'énergie verte.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'intégrer une part d'énergie verte dans le cadre des futurs marchés d'achat groupés d'électricité et gaz pour la période du 1er/07/2021 au 31/12/2024, coordonnés par le SIEL TE Loire,
- d'intégrer 100% d'énergie verte du marché électricité pour chacun des points de livraison, listé en annexe, ci-jointe. Cette liste sera complétée si nécessaire par les points de livraison manquants ou résiliés.

Délibération n° 2021/04/02/13

Souscription à l'option « bâtiments neufs et réhabilitations » de la compétence optionnelle SAGE avec le SIEL.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver la souscription à l'option « Bâtiments neufs et réhabilitations » de la compétence optionnelle «SAGE»,
- d'approuver la contribution de la commune,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2021/04/02/14

Prêt de panneaux de signalisation aux Suryquois.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver le prêt des panneaux de signalisation comme exposé ci-dessus.



Délibération n° 2021/04/02/15

Convention de mise à disposition d'un appartement entre la commune de Sury le Comtal et deux familles suryquoises.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2021/04/02/16

Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société SARP INDUSTRIE RHONE-ALPES.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 23 voix pour et une abstention décide :

- d'approuver la convention présentée ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2021/04/02/17

Convention de partenariat avec le comité de la Loire de la Ligue Nationale contre le cancer.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver la convention présentée ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2021/04/02/18

"Fonds historique suryquois" - Don à la Ville de Sury le Comtal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'accepter le don exposé ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de don.

Délibération n° 2021/04/02/19

Modification du nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de fixer le nombre d'adjoints à six.

Délibération n° 2021/04/02/20

Autorisation de mandatement de dépenses avant le vote du Budget 2021

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses présentées ci-dessus avant le vote du budget primitif de l'année 2021, hors reports.

Délibération n° 2021/04/02/21

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour les travaux de transformation de l'ancienne maternelle du centre pour accueillir la MJC et la bibliothèque municipale.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de solliciter une subvention pour le projet précité au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.



Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Décision n° 2020/12/28 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et le GAEC TISSOT.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 29.90 € pour le GAEC TISSOT, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/29 du 04/12/2020

Avenant au bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur JULIEN René.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 15.05 € pour Monsieur JULIEN René, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/30 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur MATILLON Vincent.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 52.47 € (17.66 € + 34.81 €) pour Monsieur MATILLON Vincent, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/31 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur SIMON Pierre.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 13.60 € pour Monsieur SIMON Pierre, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/32 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur JACQUEMOND Michel.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 14.98 € pour Monsieur JACQUEMOND Michel, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/33 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et la société EARL CESSIECQ Paul.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 29.16 € pour la société EARL CESSIECQ Paul, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/34 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame BROT Marie.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 35.01 € pour Madame BROT Marie à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/35 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur VANG Gilles Waseng.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 13.27 € pour Monsieur VANG Gilles Waseng, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/36 du 04/12/2020

Bail rural pour la location d'un terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur BAUDET Rémi.

Le montant annuel de la location du bail rural est fixé comme suit à compter du 1er novembre 2020 : 16.01 €.

Décision n° 2020/12/37 du 17/12/2020

Marché de travaux pour l'aménagement de la Mairie de Sury le Comtal

Lot 11 : Plomberie - Chauffage

Approbation d'un contrat avec BEALEM

Est approuvé le contrat de travaux avec BEALEM aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 136 900.00€

Montant initial TTC : 164 280.40€

Décision n° 2020/12/38 du 17/12/2020

Avenant n°2 au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame FRERE Judicaëlle pour la location d'un logement de type F2 situé 75, rue du 11 novembre à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 3^{ème} trimestre 2019 étant de 129.99 et celui du 3^{ème} trimestre 2020 étant de 130.59, le montant mensuel du loyer est porté de 406.30 € à 408.16 € payable à terme échu avec effet au 1^{er} décembre 2020.

Décision n° 2020/12/39 du 17/12/2020

Accord cadre de fournitures courantes et de services

Nettoyage des bâtiments communaux et sanitaires à Sury le Comtal

Approbation d'un contrat avec FOREZ NETTOYAGE

Est approuvé l'accord cadre avec FOREZ NETTOYAGE aux conditions suivantes :

L'accord-cadre est conclu avec un minimum de 0€ et un maximum de 40 000€

Le montant annuel prévisionnel des dépenses est de 13 500.32€ HT.

Décision n° 2020/12/40 du 17/12/2020

Accord cadre de fournitures courantes et de services

Nettoyage des vitres des bâtiments communaux à Sury le Comtal

Approbation d'un contrat avec FOREZ NETTOYAGE

Est approuvé l'accord cadre avec FOREZ NETTOYAGE aux conditions suivantes :

L'accord-cadre est conclu avec un minimum de 0€ et un maximum de 40 000€

Le montant annuel prévisionnel des dépenses est de 2 530.80€ HT.

Fin de la séance : 21H35

Sury Le Comtal, le 09 janvier 2021

Le Maire
Yves MARTIN

